

COMMUNIQUÉ

FORUM EAU ET CLIMAT organisé par l'Agence de l'eau RMC
les 16 ET 17 Juin à Lyon

Les ministères attaquent les agences de l'eau !

Les agences de l'eau sont des établissements uniques en France et permettent de gérer l'eau à l'échelle de grands bassins hydrographiques. Ces 6 agences sont aujourd'hui menacées par l'extinction du statut de ces agent.es de manière unilatérale et sans contrepartie.

Les personnels des agences de l'eau, de l'OFB, des Parcs nationaux et du Conservatoire du littoral se sont mobilisés le 11 Juin suite à un appel à la grève de l'intersyndicale. A l'agence de l'eau RMC, plus de 55 % des personnels ont été en grève pour défendre le quasi statut des agent-e-s contractuels et pour défendre les agences de l'eau.

Comment prétendre répondre à l'urgence écologique en fragilisant celles et ceux qui agissent ?

Le syndicat Sne-FSU dénonce le projet d'extinction du quasi-statut des agences de l'eau, une décision incompréhensible et irresponsable au regard des défis environnementaux auxquels notre pays est confronté.

Sécheresses plus fréquentes et plus intenses, tensions sur les usages de l'eau, dégradation des milieux aquatiques, effondrement de la biodiversité, adaptation des territoires au changement climatique : jamais les besoins d'expertise publique n'ont été aussi importants.

Pourtant, au lieu de renforcer les établissements publics chargés de relever ces défis, le Gouvernement poursuit une politique qui fragilise les collectifs de travail, dégrade les perspectives professionnelles et compromet l'attractivité des métiers de l'environnement.

Le constat est déjà connu de tous les employeurs publics : recruter et fidéliser des spécialistes de l'eau, de l'environnement, de l'ingénierie écologique, de l'économie de l'eau ou de la donnée environnementale devient chaque année plus difficile.

Les agences de l'eau sont en concurrence avec le secteur privé, les bureaux d'études et les collectivités territoriales pour attirer des compétences rares et hautement qualifiées. Dans ce contexte, supprimer progressivement le cadre statutaire qui contribue à sécuriser les parcours professionnels revient à envoyer un message désastreux aux candidates et candidats d'aujourd'hui comme de demain.

Quel.les jeune ingénieur.e, hydrologue, écologue ou expert.e financier choisira de s'engager durablement dans le service public de l'environnement si les garanties collectives se réduisent, si les perspectives de carrière deviennent plus incertaines et si les spécificités des établissements sont progressivement effacées ?

Cette réforme intervient au pire moment.

Contacts presse :

Sylvain MAILLARD : 04 72 71 26 10

Sylvain IRRMANN : 06 50 70 05 74

Anahi BARRERA : 07 64 56 36 44

<https://snefsu.org/>

La France affirme vouloir faire de l'eau une priorité nationale. Elle annonce des plans d'adaptation au changement climatique, des stratégies de résilience des territoires et des investissements pour la transition écologique.

Mais ces ambitions ne peuvent être crédibles sans les femmes et les hommes qui les mettent en œuvre.

Il existe aujourd'hui une contradiction majeure entre les discours et les actes.

D'un côté, l'État reconnaît l'ampleur des crises environnementales et appelle à une mobilisation générale.

De l'autre, il réduit les marges de manœuvre des opérateurs publics, remet en cause des cadres d'emploi attractifs et fragilise les personnels qui portent quotidiennement les politiques publiques de l'eau.

La transition écologique ne se décrète pas depuis les tribunes ou les conférences internationales. Elle repose sur des agents qualifiés, expérimentés et engagés, capables d'accompagner les collectivités, les agriculteurs, les industriels, les associations et les citoyens dans les transformations à venir.

Le Sne-FSU refuse que les personnels des agences de l'eau deviennent les victimes d'une politique qui proclame l'urgence écologique tout en organisant l'érosion des moyens humains nécessaires pour y faire face.

Le syndicat exige :

- l'abandon du projet d'extinction du quasi-statut ;
- une politique ambitieuse de recrutement et de fidélisation des personnels en revalorisant le quasi-statut existant;
- la reconnaissance des compétences et de l'expertise environnementale développées dans les agences de l'eau ;
- le renforcement des moyens humains consacrés aux politiques publiques de l'eau et de la biodiversité ;
- l'ouverture de véritables négociations avec les représentants des personnels.

Face à l'urgence climatique et à la crise de l'eau, la France a besoin de davantage de service public environnemental, davantage d'expertise publique et davantage d'agents qualifiés.

Pas moins !

Contacts presse :

Sylvain MAILLARD : 04 72 71 26 10

Sylvain IRRMANN : 06 50 70 05 74

Anahi BARRERA : 07 64 56 36 44

<https://snefsu.org/>